

CHRONIQUE JUDICIAIRE

— Connaissez-vous le prince Wyatscheslaw-Dolgorowkoj ? Non. Eh bien, ni moi non plus. Le peu que je sais de ce grand de la terre est contenu dans ce signalement qui figure au dossier : cheveux rudes, en brosse; jambes arquées; un peu gros; raideur dans la démarche. J'espère que les amis du prince le reconnaîtront à cette description.

Le prince, qui en dernier lieu demeurait 16, rue Saint-Florentin, est, paraît-il, un flou. Il est prévenu d'escoquerie; mais il a dédaigné de répondre à la justice française. Il voyage actuellement en Allemagne, avec une certaine Fœdora, qui est aussi princesse que lui est prince. Elle et lui ont fait sur le pavé de Paris un pouf mémorable. Ils se sont fait fournir, avec l'intention bien arrêtée de ne pas payer, chez M. Verchère, tailleur, madame Danglard, couturière, M. Bellenger, restaurateur, et madame Borrenson, modiste. Ils doivent à la maison Giroux, à la maison Brion, à la maison Semin. O fournisseurs parisiens ! quand donc cesserez-vous de croire aux princes russes !

La dernière escapade du prince Wyatscheslaw-Dolgorowkoj mérite deux mots. Le prince partait pour Vienne. Il allait voir l'exposition. Il rencontra un jeune Français, M. Auguste Monteraynard, qui y allait aussi, et lui proposa d'être son secrétaire à 1,000 francs par mois. L'autre accepte. Arrivé à Vienne, le prince dépense à l'hôtel 1,200 francs en treize jours, omet de payer son secrétaire, et, quand il s'agit de payer la note, l'oblige à laisser sa montre comme gage du règlement de cette petite formalité.

Le prince a été condamné hier par défaut à cinq ans de prison pour escoquerie, cinq ans de séquestration pour les fournisseurs parisiens.

Le chloral.

Le sommeil vendu en flacons. — Les premières expériences faites avec le chloral. — Que c'est que le chloral ? — Une fabrication de chloral. — Le chloral allemand et le chloral français. — Les usages du chloral en médecine.

Vous avez lu sans doute une ravissante fable de Fénelon, intitulée : Voyage dans l'île des Plaisirs. Je me rappelle encore dans quel ravissement elle plongeait ma jeune imagination, qu'elle promenait de merveilles en merveilles. Dans cette île enchantée on vendait à tout prix et selon qualité l'appétit et le sommeil. Quand j'étais enfant, ces deux marchandises-là étaient le moindre de mes soucis; mais, plus tard, à Paris, j'ai été bien souvent tenté de me plaindre avec le financier de La Fontaine :

Que les soins de la Providence N'eussent pas au marché fait vendre le dormir Comme le manger et le boire.

Eh bien, grâce aux progrès de la science, voilà que cette aimable fiction est devenue en partie une réalité. On peut aujourd'hui acheter du sommeil à Paris, et à bon marché, non pas dans des sachets, mais dans des flacons au prix de trois francs, si je ne me trompe, et sans que la qualité varie jamais, comme dans l'île de Fénelon. Il s'agit du sirop de chloral, médicament si l'on veut lui donner ce nom, qui, depuis trois ans, est employé par les médecins de tous les pays, et dont l'illustre secrétaire de l'Académie des sciences, M. Dumas, disait dernièrement : « Ainsi deux substances voisines, le chloroforme et le chloral, qui, à l'époque de leur découverte, ont été l'occasion de très-sérieuses études dans le pur intérêt de la science abstraite et des théories chimiques, ont pris place depuis parmi les plus précieux agents de la thérapeutique : le chloroforme pour la chirurgie, le chloral pour la médecine. »

C'est à Liebig, de Vienne, qu'on doit l'application médicale du chloral. Dès son apparition, ce produit a causé une véritable émotion dans le monde scientifique, et je me rappelle avec quel intérêt et étonnement j'assistai à la maison municipale de santé aux premières expériences qui furent faites par le docteur Demarquay. Avant d'arriver à déterminer exactement les effets du chloral et les doses auxquelles on pouvait l'administrer, on fut obligé de répéter bien des fois les essais. Le chloral dont nous nous servions alors nous venait directement d'Allemagne, et il faut avouer qu'il était étonnamment bon loin d'être pur. Aussi étions-nous étonnés de rencontrer des différences très-sensibles dans les effets obtenus. Depuis cette époque d'ailleurs, un grand nombre de praticiens ont constaté que, pour être administré sans danger, le chloral doit être chimiquement pur. Un pharmacien distingué de Paris, M. Follet, eut alors l'idée d'étudier comparativement les divers procédés de fabrication du chloral; il y ajouta de notables perfectionnements, et il monta à Vincennes une grande usine parfaitement appropriée à cette fabrication si délicate et si difficile du chloral. A partir de ce jour, la France cessa d'être tributaire de l'Allemagne pour ce précieux produit.

J'ai visité, la semaine dernière, l'usine de M. Follet. Au premier aspect, on est étonné du nombre prodigieux de cornues, flacons, tubes de verre et de plomb qui s'entre-croisent dans une première galerie qui contient huit fourneaux, ayant chacun trois mètres de côté. Ce n'est qu'en suivant des sons de début la marche de l'opération que l'on arrive à se retrouver dans ce dédale apparent; puis on passe à la distillation... Je n'entreprendrais pas le lecteur de la série des opérations nécessaires pour l'obtention d'un chloral chimiquement pur; je dirai seulement que j'ai été surpris de ne trouver aucune odeur désagréable dans l'usine. C'est un résultat remarquable et digne d'être signalé au point de vue de l'hygiène publique, car tout le monde sait les graves inconvénients qu'entraînent en général sous ce rapport les industries qui manient de grandes quantités de chlorure. Nous savons que le fait a vivement frappé avant nous un membre du conseil d'hygiène de Salzbrunn.

Le chloral est une substance solide, blanche, cristallisée, en belles aiguilles, d'une odeur de melon, mais qui ne s'emploie pas telle quelle, à cause de sa causticité. On ne le prend qu'à l'état de potion et mieux encore de sirop. C'est cette dernière forme qu'a adoptée M. Follet.

On ne le prend qu'à l'état de potion et mieux encore de sirop. C'est cette dernière forme qu'a adoptée M. Follet.

Le chloral n'est le spécifique d'aucune maladie, bien qu'on l'emploie déjà dans une foule d'affections. C'est surtout contre le symptôme-douleur qu'on l'administre, c'est-à-dire dans toute maladie ou accident occasionnant une douleur vive qui empêche de dormir. Le soulagement est si marqué que les médecins ont souvent beaucoup de peine à obliger les malades à l'abandonner avant leur parfait rétablissement.

Je connais beaucoup de personnes privées depuis longtemps de sommeil à la suite d'émotions morales, de chagrins prolongés ou de travaux intellectuels excessifs qui doivent au chloral un repos qui a relevé leurs forces et leur courage.

Deux ou trois cuillerées à café de sirop de chloral suffisent pour calmer les insomnies si fréquentes des petits enfants dans les premiers mois après la naissance. C'est là une ressource précieuse, car on sait qu'il est presque toujours dangereux d'administrer aux enfants les opiacés sous quelque forme que ce soit.

En résumé, le chloral sous forme de sirop, parfaitement dosé, ne présente aucun des nombreux inconvénients des autres calmants employés en médecine, et l'usage peut en être continué presque indéfiniment sans danger.

D<sup>r</sup> B. DECAISNE.

CHOSSES ET AUTRES

Un certain monsieur envoie deux amis dire à un homme très honorable qu'il se considère comme offensé, et qu'il demande une réparation au pistolet. — Messieurs, répondit froidement l'homme honorable, vous diez à votre ami que je ne tire pas ma poudre aux pierrots !

Je lis ceci dans une correspondance anglaise rendant compte des modes à Paris : « Si vous voyez sur le boulevard une rangée de gros bouillons s'avancer vers vous, ne craignez rien; soyez sûr qu'il y a une femme derrière. »

La bêtise est quelquefois féroce. On parlait devant Calino de l'effroyable sinistre de la Ville-du-Haare. — Moi, dit-il, je ne me déciderai jamais à faire une traversée... j'en ai d'autant plus peur qu'un médecin m'a prédit que je mourrai de la rupture d'un vaisseau.

Entendu chez un notaire : — Vous avez l'acte de décès de madame? — Oui, monsieur ! — C'est toujours une bonne chose.

Nouvelles du soir

Dépêches Télégraphiques (Service particulier du Journal de Roubaix).

Paris, 20 décembre.

M. le Ministre du Commerce vient d'adresser, relativement aux pertes subies par le commerce français maritime pendant la guerre de sécession des Etats-Unis, une dépêche aux Chambres de Commerce. M. Desseiligny les invite à faire procéder sans retard à un travail indiquant au titre de chaque navire le montant des réclamations formulées. Ce travail devra, du reste, relater le lieu où s'est produit le fait, d'où est née la réclamation, et être accompagnée des informations les plus détaillées.

Versailles, 19 décembre.

Aujourd'hui, à 2 heures, S. Exc. Ali-Pacha, ambassadeur de Turquie, a été reçu par le président de la république qui lui a remis une lettre autographe du sultan et le grand cordon de l'Ordre du Mérite.

Versailles, samedi 2 h. 10 soir. Le bruit de la démission de M. Magné est démenti.

M. Nigra, ambassadeur d'Italie, est arrivé hier.

Berlin, 19 décembre 5 h. soir. On lit dans le Reichsanzeiger (Moniteur officiel de l'Empire) :

« Depuis trois jours, l'Empereur souffre d'un Catarrhe des bronches. De grands ménagements sont nécessaires. Il n'y a point de changement défavorable pour le reste. »

Madrid, 19 décembre, soir. — La Gaceta publie un long télégramme de Mortones en date d'Andoain, 17 décembre, rendant un compte détaillé des batailles du 9 et du 10. Les pertes de l'armée ont été de 44 morts et 270 blessés. Les pertes des carlistes se sont élevées à plus de 70 morts et 400 blessés.

Le ministre de la guerre a félicité par voie télégraphique le général Mortones et l'armée du Nord au nom du gouvernement.

Madrid, 20 décembre. — Le gouvernement a reçu aujourd'hui un télégramme annonçant que le congrès américain a déclaré que le Virginius n'avait pas le droit d'arborer le drapeau américain.

Le conseil des ministres aurait, dit-on, décidé aujourd'hui de réclamer la restitution du Virginius et de son équipage.

Le ministre d'état aurait déjà adressé une note dans ce sens au ministre américain à Madrid.

New-York, 19 décembre. — Le steamer le Santiago a débarqué à Cuba une expédition de filibusters. Les insurgés ont surpris 500 espagnols dont 200 ont été tués et 290 faits prisonniers.

COMMERCE

Avis divers

ANVERS, 19 décembre. — Cotons : On nous a fait connaître la vente de 200 balles coton Bengale disponible à fr. 50 par 50 kilos. Laines : On a vendu aujourd'hui 124 b. laine en suint de la Plata.

HAVRE, 19 décembre 1873. — Cotons. — Nous avons eu une assez bonne demande de consommation ce matin, et les achats étaient facilités par les bonnes dispositions des vendeurs; les prix, quoique sans changements marqués, étaient faibles surtout pour les cotons Louisiane et les Georgie; le très ordinaire de cette dernière sorte devait se voir de 100 à 101 fr.; par contre le très ordinaire Louisiane courant valait encore 110 fr. Sous l'influence des froides dépêches de Liverpool, le marché a clôturé au grand calme. A livrer, on a noté plusieurs affaires, entre autres du strict good ordinary Louisiane à 102 fr. 50; du low middling à 105 fr. 50; du low middling Georgie à 100 fr. et même à 99 fr.

A terme, on a laissé du Louisiane décembre à 105 fr. 50; janvier, à 103 fr.; on reste vendeurs à ces prix, ainsi que des trois premiers mois, à 102 fr. 50.

Laines : La demande est plus suivie sur place depuis deux ou trois jours, et on a de nouveau noté aujourd'hui 63 b. Buenos-Ayres, suint, de 177 fr. 50 à 182 fr. 50, et 33 b. Monte-Video, dito, à 233 fr.

ROMBAY, 15 décembre. — Cotons : Marché calme. On cote : fair Dholerah vieux 5 3/8d, fully fair dito 5 7/8d., le tout sur embarq. déc.-janv.; good fair Sawginned Dharwar vieux 9 1/8d. fair Oomra nouveau 6 5/16d., fully fair dito 9 5/8d., good fair dito 6 1/2d., fully good fair nouv. Oomra 9 5/8d., le tout sur embarq. janvier-févr.; good fair nouv. Hingenghaut 7 1/16d., supérieur dito le tout emb. déc.-janvier.

BAHIA, 26 novembre. — Cotons : Ventes 1200 b. Segripe de 7,400 à 7,500 l'arrobe, et 50 b. Caetié, à 8,800. Stock, 12,843 bal.

NEW-YORK, 6 décembre. — Cotons : Il a régné une bonne demande pour marchandise disponible et les prix ont de nouveau haussé de 1/8 cent. Ventes des 3 derniers jours 8975 balles dont 2752 pour l'exportation, 5590 pour la flature, 23 par spéculation et 610 en transit. Sur livraison future la demande a été modérée et les prix ont rétrogradé de 1/8 cent; ventes 51,700 b/a de 15 5/32 à 16 7/8 c., pour base low-middling, 15 5/32 à 15 9/16 c., s/déc., 15 15/32 à 16 7/8 s/janvier, 15 7/8 à 16 1/4 s/levrier, 15 3/16 à 16 5/8 s/mars, et 16 19/32 à 16 7/8 s/avril. On cote :

Upl. et Flord. Mobile. N.-Orl. Texas Ordinary..... 14 — 14 — 14 — 14 — Good ordinary. 14 7/8 15 — 15 1/4 15 1/4 Strict good ord. 15 3/16 15 5/16 15 1/2 15 1/2 Low middling. 15 1/2 15 5/8 15 7/8 15 7/8 Middling..... 16 — 16 1/8 16 3/8 16 3/8 Good middling. 17 — 17 1/8 17 3/8 17 3/8

NEW YORK, 17 décembre. — Cotons : A New-Orléans le middling se cote dans la parité de 8 5/19; le low-middl. 7 15/19d.; à Mobile, middling 8 3/16d.; à Galveston, good ord., 7 3/8d.; à Charleston le middl. 7 15/16.; à Savannah le middl. 7 15/19d., le tout coté et fret par voilier rendu à Liverpool.

CAISSE DE CAUTIONNEMENTS

Pour les Fonctionnaires de l'Etat SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL SOCIAL : 500,000 Fr.

Siège Social à PARIS : 5, place de la Bourse

ÉMISSION DE 40,000 OBLIGATIONS Rapportant 5 francs, payables le 1er janvier et le 1er juillet et remboursables à 100 francs en 30 années, par tirages.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. EIGENSCHENCK \*, Sous-Préfet honoraire, Président.

Baron MILLET \*, Administrateur-Directeur.

FEYTAUD, avocat, chef du contentieux à l'Administration de la maison Paul Dupont et Co, Administrateur.

DE PENANRUN, O. \*, ancien Directeur des Douanes et ancien chef de Division au Ministère des Finances.

CONDITIONS DE L'ÉMISSION :

Ces Obligations sont émises à 82 fr. 50 En souscrivant, on verse 50 fr. A la répartition, le 15 janvier 32 à 50 En déduisant le coupon de 2 fr. 50 c. du 15 janvier, l'obligation ressort à 80 francs. C'est donc un intérêt de 7 fr. 25 0/0, prime d'amortissement comprise.

La Souscription est ouverte jusqu'au 28 Décembre

A PARIS : chez les banquiers de la Société MM. L. COLMAIN et Co, 15, chaussée d'Antin, et 259, rue Saint-Martin; Dans les DÉPARTEMENTS : chez les notaires, banquiers, agents de change, changeurs, etc., et chez les correspondants accrédités.

GARANTIE DES OBLIGATIONS.

1° L'émission actuelle étant destinée à satisfaire aux demandes de 3 millions de cautionnements déjà acceptés par le Conseil d'Administration, le capital ne restera pas un instant improductif.

2° Dépôt au Trésor des cautionnements fournis.

3° Garantie supplémentaire résultant du capital social.

4° Stipulation expresse que le capital de garantie est affecté à l'émission actuelle et qu'il sera augmenté par chaque nouvelle émission nécessitée par le développement des cautionnements. 5347

GERÇURES, CREVASSES, ENGELURES,

sont guéries en une nuit, par la Crème Simon, rue Impériale, 83. Lyon Demi flac. 4 fr. 25. — Grand flac. 2 fr. 50. Roubaix, pharmacie Coille; Lille, pharmacie Brunceus; Douai, pharmacie Marchand.

SANTÉ A TOUS les degrés de la débilité farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysentérie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, etc., etc. Cure N° 63,476.

M. le curé Compart, de dix-huit ans de Gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nausées, faiblesse et sueurs nocturnes. Cure N° 47,422.

ÉPUISEMENT. — Baldwin, de débilement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse. Cure N° 76,448.

Verdun, 16 janvier 1872. Depuis 5 ans je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revaléschiere m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ.

Musicien au 63<sup>e</sup> de ligne.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revaléschiere, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revaléschiere chocolat, en boîtes de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste : les boîtes de 32 et 60 fr. franco. Dépôt chez MM. Coille, pharmacien, et Morelle-Bourgeois, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, 26, Place Vendôme, à Paris. 4098. — R.

Eau, pommade des frères Mahon.

Médecins spéciaux des hôpitaux de Paris etc. « où ils obtiennent mille guérisons par an, ferme moyen : (rapport de l'Académie de Médecine à M. le Ministre de l'Intérieur.) Guérisons des maladies de la peau et du cuir chevelu, dartres, pellicules, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Consultation par correspondance à Paris, rue de Rivoli, 30. Eau, 2 fr. Pommade 3 fr. Dépôt à Roubaix, à la Pharmacie Coille, Grande Place. 3437.

Demi-ouvrier papetier

On demande, à l'imprimerie de ce journal, un demi-ouvrier papetier.

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNÉS facilitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racine et se posant sans aucune douleur.

Succès garanti.

DENTS et DENTIERS, système américain

SANS RISQUER

Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

HALLER-ADLER

DENTISTE

66, rue d'Angleterre, LILLE

Nouvelle Cure à Garder à Dijon

noire en couvrant, toujours par les plumes, n'importe quel genre Nouvelle Cure violet noir ayant même un mois après l'écriture, chez tous les Papeteriers.

Dépôt à la Librairie Alfred Rebouat.

BOURSE DE PARIS DU 19 DÉCEMBRE

Table of stock market data for Paris, including values, changes, and various financial indicators.

Table of gold and silver prices (MATIÈRES D'OR, ET D'ARGENT).

Table of exchange rates (ESCOMPTE).

BOURSE DE PARIS DU 19 DÉCEMBRE

Table of stock market data for Paris, including various shares and bonds.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 19 décembre

Deux heures. — La Bourse d'aujourd'hui ressemble, comme affaires et comme variations, à celle d'hier.

Nos Rentes, après avoir été offertes aux cours de clôture de la veille, se sont légèrement relevées.

En ce moment, le 3 0/0 est demandé à 82 20, le 5 0/0 à 83 20, et l'Emprunt nouveau à 93 32.

Le marché est trop étroit pour donner la plus petite importance à ce léger avantage; si quelques achats ont suffi pour obtenir cette mince avance, quelques offres pourraient l'annuler.

Les actions de nos grandes lignes de chemins de fer sont faibles; on offre le Lyon à 886, le Nord à 1037, et l'Orléans à 839.

Les actions des chemins de fer Autrichiens et Lombards ont baissé de 3 fr.

Les actions et délégations du Suez sont très-faibles; ces deux valeurs sont très-cherchées aux cours de la veille.

La Rente italienne est lourde à 61 50. Le Mobilier français a encore baissé de 3 fr. à 323.

Le Crédit foncier est assez ferme à 329. Trois Rentes. — Le 3 0/0 reste à 82 25, le 5 0/0 à 83 25, et l'Emprunt nouveau à 93 37.

BOURSE DE LILLE DU 19 DÉCEMBRE

Table of stock market data for Lille, including various shares and bonds.

COURS DES HUILES DE LILLE DU 18 DÉCEMBRE

Table of oil prices for Lille.

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DE LILLE

Table of sugar prices for Lille.

DU 18 DÉCEMBRE

Table of various commodity prices including sugar, oil, and other goods.